



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Lors de sa séance ordinaire qui sera tenue à compter de **20h00, le lundi, 16 juillet 2018**, au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante:

Règlement visé	De zonage no V 654-2017-00 et ses amendements	
Emplacement	Drainage du stationnement partagé - 36 à 46, rue Catherine et 50 à 64, rue Catherine (Lots 5 035 848 et 5 937 698)	
Objet de la demande	Permettre la construction d'un stationnement commun de plus de 500m ² sans système de drainage et de rétention souterrains	
	Dérogation demandée	Norme actuelle autorisée
Nature et effet	<u>Permettre</u> l'aménagement d'un stationnement de plus de 500 mètres carrés sans système de drainage et de rétention des eaux de pluie	<u>La réglementation</u> exige le drainage et un système de rétention pour tout stationnement d'une superficie de plus de 500 mètres carrés (chapitre 4, section 6, sous-section 2, article 4.6.2.7).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance.

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Saint-Rémi, ce 29 juin 2018.

**Diane Soucy, OMA
Greffière**